



Appel à projet de Brest métropole océane 2010

Economie Sociale et Solidaire Développer les initiatives et le travail en réseau

Date limite de dépôt le 15 09 2010

Dans un monde appelé à se transformer face à la crise financière et à ses répercussions sociales, aux problèmes de l'énergie et aux changements climatiques, l'Economie Sociale et Solidaire a un rôle particulier à jouer. La dimension coopérative et solidaire, l'ancrage territorial peuvent contribuer aux objectifs de développement durable de notre agglomération.

La possibilité d'entreprendre en plaçant l'humain au cœur des projets, en favorisant la libre adhésion et la gouvernance démocratique ainsi que le choix de mettre les excédents au service des projets a besoin d'être développée.

L'économie sociale et solidaire est peu connue en particulier des jeunes, beaucoup d'initiatives doivent être accompagnées pour passer du projet à une activité sociale et économique.

Cet appel à projet vise à

- **favoriser l'émergence de projets d'activités et de services,**
- **soutenir des projets innovants et l'expérimentation sociale,**
- **accompagner un travail de réseau d'acteurs,**
- **contribuer au développement des initiatives dans l'Economie Sociale et Solidaire.**

Cet appel à projet concerne les structures de l'économie sociale et solidaire ou un groupe de personnes porté par une structure locale agissant sur le territoire de l'agglomération.

Le montant et la nature des aides attribuées aux projets retenus seront fixés au cas par cas par le jury, en tenant compte de l'enveloppe générale affectée à cet appel à projet, de l'appréciation des besoins du projet et de la crédibilité du budget présenté par le porteur.

Les champs d'intervention de l'appel à projet couvrent des domaines d'activité de l'économie sociale et solidaire tels que :

- **Consommation responsable et solidaire, circuits courts**
- **Eco-construction, urbanisme, citoyenneté et accès au logement**
- **Déplacements (alternatif, doux...)**
- **Services aux personnes, activités de proximité**
- **Lutte contre les discriminations et les exclusions**
- **Médiation culturelle, tourisme solidaire**

Le jury examinera les dossiers en prenant en compte les critères suivants :

- Le mode de fonctionnement coopératif et collégial du projet
- La prise en compte de besoins du public cible du projet et de son implication
- Le potentiel de développement et les dispositions prise pour assurer la continuité du projet
- La qualité des partenariats avec d'autres organismes

Brest métropole océane pourra soutenir dans une enveloppe maximale de 7000 € les projets sous forme de subventions ou d'accompagnement au démarrage ou au montage de projet. Le montant maximum accordé par la collectivité s'élève à 1500 € par projet et par structure.

Brest Métropole Océane ouvre cet appel à un partenariat qui permettra d'élargir le soutien apporté (conseils, mécénat...) selon des modalités à préciser par chacun des partenaires.

Comment répondre à l'appel à projets ?

Les candidats devront constituer un dossier qui devra comporter en première page :

- le nom (raison sociale) et les coordonnées de l'organisme qui sollicite un soutien
- le titre du projet
- le montant du soutien demandé et le budget équilibré du projet (recettes, dépenses)
- les coordonnées du responsable du projet (adresse, téléphone, télécopie, adresse électronique)
- une présentation de l'organisme porteur du projet et la liste des partenaires éventuels.

Puis, sur 2 à 3 pages, seront présentés :

- une synthèse du projet décrivant les actions envisagées et les étapes éventuelles ;
- les objectifs du projet, les publics visés, les animateurs ;
- le budget simplifié et le calendrier prévisionnel du projet.

Le porteur de projet doit préciser pour chaque partenaire associé le type de partenariat et joindre l'accord écrit du partenaire.

Les candidats acceptent par ailleurs que leurs projets soient rendus publics, notamment par une publication sur <http://www.eco-sol-brest.net>

Date limite de participation :

Les dossiers projets seront adressés à Brest métropole océane Direction du développement économique 24 rue Coat Ar Gueven 29200 Brest avant le 15 09 10 par voie électronique ou postale (le cachet de la poste faisant foi).

Date de remise des résultats :

Le jury, présidé par le Vice Président en charge de l'économie sociale et solidaire à Brest métropole océane, sera composé d'élus et de personnes qualifiées des services de l'agglomération et des partenaires du territoire.

Les résultats du jury seront communiqués par mail aux porteurs de projets courant octobre et confirmés par voie postale avant la fin de l'année 2010.

Dossier à envoyer par voie électronique à ecosol@brest-metropole-oceane.fr

APPEL A PROJETS Brest métropole océane

Economie Sociale et Solidaire

Date limite de dépôt le 15 09 2010

FORMULAIRE D'AUTORISATION

Je soussigné

NOM :Prénom :

Association, organisation :

Adresse :

accepte que l'appel à projet que j'adresse à Brest métropole océane soit rendu public ; et notamment sur le site Internet <http://www.eco-sol-brest.net>

Le2010

Signature :